

Communiqué aux médias

Bâle/Huttwil, le 10 mars 2021

L'ERV et FLYER lancent une nouvelle assurance complète pour les propriétaires de vélo électrique

L'Européenne Assurances Voyages ERV et le fabricant de vélos électriques FLYER lancent ensemble, le 5 mars 2021, un nouveau pack sérénité autour du vélo électrique. Cette protection unique en Suisse peut être acquise directement lors de l'achat d'un nouveau vélo électrique FLYER. Deux solutions d'assurance attractives sont disponibles.

Le marché du vélo électrique en Suisse est en plein essor: depuis des années, les nouvelles ventes connaissent une croissance à deux chiffres. L'ERV et FLYER AG assurent maintenant une expérience de conduite sans risque: ils lancent ensemble un pack sérénité unique pour la Suisse, destiné aux conductrices et conducteurs FLYER. Lors de l'achat d'un vélo électrique FLYER, les clients peuvent directement opter pour la protection complète, qui comprend différentes prestations d'assurance et un pack complet de prestations de service.

Une protection étendue chez un seul prestataire

Avec FLYER Protect et FLYER Premium Protect, les clients disposent de deux packs complets. Les prestations comprennent, outre les dommages causés par le vol, le vandalisme et la chute, la prolongation de la garantie, l'assistance médicale à l'échelle mondiale, un dépannage 24 heures sur 24 et la garantie de la mobilité. Les dommages subis par la batterie sont également assurés. Il est même possible de couvrir les dommages liés à l'usure: cela comprend le remplacement de pièces d'usure typiques telles que les freins, les circuits, la propulsion et les pneus.

Avec la nouvelle solution d'assurance, l'ERV et FLYER AG répondent au besoin d'offres flexibles et de services variés fournis par un seul prestataire. «Notre pack sérénité unique offre aux acheteurs FLYER une protection simplifiée autour du vélo électrique. Nous contribuons ainsi fortement à rendre la vie de nos clientes et clients plus active et sereine», explique Jan Kundert, CEO de l'ERV.

«Grâce à cette nouvelle assurance, nous offrons à nos clients suisses une prestation de service de grande qualité. Cette offre complète et unique en Suisse est d'une qualité tout aussi exceptionnelle que nos vélos électriques FLYER», déclare Andreas Kessler, CEO de FLYER AG.

FLYER



Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:

Européenne Assurances Voyages (ERV)

Natascha Fabian
Communications Manager

Téléphone: +41 58 275 27 62
kommunikation@erv.ch
www.erv.ch

FLYER AG

Anja Knaus
PR & Media Relations

Téléphone: +41 79 199 93 29
a.knaus@flyer.ch
www.flyer-bikes.com